

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2969 - MERCREDI 19 JUILLET 2017

DÉPARTEMENT DU POOL

23,7 millions de dollars nécessaires pour l'urgence humanitaire

Le gouvernement congolais, le système des Nations unies et seize partenaires humanitaires préoccupés par la situation de 138 000 personnes en détresse dans le Pool viennent de lancer un appel de fonds en vue de financer un plan de réponse humanitaire.

Dans un communiqué diffusé le 17 juillet à Brazzaville par le bureau du Programme des Nations unies pour le développement, les agences onusiennes ont « immédiatement » besoin de 23,7 millions de dollars US pour continuer à fournir une assistance humanitaire d'urgence pour les six prochains mois.

Page 4



Les déplacés du Pool rassemblés à Saint Pierre Claver (Adiac)

INTERVIEW

Sylvestre Didier Mavouenzela : « Un regard bienveillant des autorités nous ferait du bien »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela évoque les difficultés que connaissent les PME dans la conjoncture économique morose actuelle.

« Je lance un appel aux autorités administratives pour qu'elles jettent un regard bienveillant sur les entreprises, surtout les PME. Elles ont besoin de deux choses : la stabilité fiscale et moins de tracasseries », pense-t-il.

Page 3



CHU DE BRAZZAVILLE

Les travailleurs maintiennent la pression sur le gouvernement

Réunis hier à l'appel de l'intersyndicale, les travailleurs du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) ont accordé un sursis de quelques jours au gouvernement, avant de prendre une décision au sujet des salaires du mois de juin qui se font toujours attendre.

« Nous avons obtenu les salaires du mois de mai. Pour nous c'est une partie de la satisfaction. Mais nous n'avons pas obtenu le calendrier de paye, ni le deuxième mois de salaire (juin) », expliquait le président de l'intersyndicale des travailleurs, le docteur Oko Ngatsé, avant d'ajouter : « Nous accordons au gouvernement une rallonge d'une semaine, jusqu'à vendredi, et nous reviendrons mardi pour réexaminer la situation. »

Page 4

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Quatre candidats disqualifiés à Kellé

Suite au climat de tension qui a prévalu le jour de vote et ayant conduit à l'annulation du vote dans cette circonscription unique, la Commission locale d'organisation des élections (Colel) de Kellé (Cuvette-Ouest), a publié le 17 juillet, une décision portant disqualification de quatre candidats.

En attendant d'être fixé sur une éventuelle organisation des partielles dans cette circonscription, les candidats

Grégoire Léfouoba, Dieudonné Hossié, Gaston Lebiki et Jean Didier Mbélé sont hors de course, selon la décision de la Colel de Kellé.

Page 2

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Les observateurs de l'UA et de la CIGL relèvent des faiblesses dans l'organisation

Page 3

ÉDITORIAL

Éclosion

Page 2

ÉDITORIAL

Ecllosion

Il ne faut, bien sûr, jamais jurer de rien tout particulièrement dans un domaine aussi imprévisible que celui de la politique où tous les coups sont permis, mais des informations qui remontent vers nous ressort l'idée selon laquelle l'une des surprises que nous réserveront les résultats du premier tour des élections législatives dont la publication est imminente pourrait bien être l'écllosion d'une nouvelle opposition.

Les factions dites « radicales » s'étant elles-mêmes exclues du jeu et le MCDDI s'étant rallié à la majorité présidentielle une féroce bataille oppose en effet deux formations politiques : l'UPADS qui occupait jusqu'à présent le devant de la scène et l'UDH constituée par Brice Parfait Kolélas après qu'il a claqué la porte du MCDDI. Or il se pourrait bien qu'à l'issue de la joute qui se joue sous nos yeux, ce soit le nouveau parti ainsi constitué qui l'emporte.

Lenjeu de cette partie de bras de fer est d'autant plus important que la nouvelle Constitution adoptée dans les derniers mois de 2015 réserve un statut particulier à la formation qui obtiendra la majorité des sièges de l'opposition dans la chambre basse du Parlement. Avec tous les avantages que cela entraîne, notamment sur le plan financier, ce qui n'est pas rien dans un moment difficile comme celui que nous traversons où les tensions économiques réduisent de façon drastique les sources de financement des partis politiques.

Si l'UPADS sort laminée des élections législatives dont nous allons vivre très prochainement le deuxième tour, c'est une page de l'Histoire de notre pays qui se tournera. Car le parti que présida longtemps Pascal Lissouba et qui exerça le pouvoir au sortir de la Conférence nationale avant de devenir, à l'issue des guerres civiles de 1997 et 1998, le pilier de l'opposition en rassemblant autour de lui tous ceux et toutes celles qui rejetaient la prééminence du Parti congolais du travail, parviendra difficilement à réparer les dégâts causés par cet échec.

Comme nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises, il est donc possible qu'une nouvelle équation politique sorte du combat que se livrent les opposants à l'occasion de la présente échéance électorale. Attendons et voyons ce que décideront les électeurs dans les jours à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Les observateurs de l'UA et de la CIGL relèvent des faiblesses dans l'organisation

Ayant reconnu que les élections législatives et locales du 16 juillet se sont déroulées dans le calme dans plusieurs circonscriptions, les observateurs de la mission conjointe de l'Union africaine (UA) et de la Conférence internationale pour les Grands lacs (CIGL) ont relevé quelques faiblesses dans l'organisation. Ils l'ont fait savoir au cours de la conférence de presse organisée le 18 juillet à Brazzaville pour rendre public leur rapport préliminaire.

Au nombre de ces faiblesses, ils ont noté que la procédure de dépouillement n'a pas été respectée par le personnel électoral. De même, ils ont relevé l'absence d'éclairage dans de nombreux bureaux de vote. En outre, les observateurs ont fait remarquer que le personnel électoral congolais accuse encore quelques lacunes dans l'orientation des électeurs.

A cela, il faut ajouter, ont-ils déclaré, le fait que la moitié des bureaux de vote ont fermé à temps. « *Ceux qui avaient ouvert en retard ont tenu compte de ce fait au moment de la clôture légale comme l'exige la loi, et le vote a été prolongé. Les électeurs encore dans les files d'attente ont ainsi été admis à voter après l'heure légale de clôture* », a mentionné le chef de la mission d'observation de l'UA, Diango Cissoko.

Les Observateurs de l'UA et de CIGL ont également fait mention des cas

de violences constatés dans certains districts, notamment à Ewo, Kellé où l'élection est annulée et à Ollombo. « *Si dans l'ensemble le dépouillement et l'annonce des résultats provisoires par bureau de vote se sont déroulés dans le calme, la mission a noté un cas de violence dans le district d'Ollombo (Plateaux) où les locaux de la sous-préfecture ont été vandalisés* », a indiqué le chef de la mission d'observation.

Tout en déplorant qu'une frange de l'opposition se soit tenue en marge du processus, la mission exhorte tous les acteurs du jeu politique national à toujours privilégier la voie du dialogue dans la résolution des différends et autres contradictions politiques, en vue de préserver la paix et la cohésion nationale et sociale, gages du développement.

Ainsi, la mission a formulé quelques recommandations au gouvernement, à l'administration électorale, aux partis politiques et à la société civile. Au gouvernement, elle recommande de prendre des mesures politiques fortes de décrispation favorables à la reprise du dialogue entre pouvoir et opposition ; d'envisager la mise en place d'un fichier électoral national unique, fiable et consensuel et de renforcer les conditions de participation des femmes et des jeunes à tous les niveaux de décision en prenant et en mettant en œuvre les textes et autres mesures d'application en la matière.

A l'endroit de l'administration électorale, la mission a recommandé de

améliorer sa communication sur le processus électoral, notamment par la mise en ligne d'un site relayant l'ensemble des informations pertinentes et des textes relatifs aux opérations électorales ; accorder davantage de temps au renforcement de la formation du personnel électoral ; doter le personnel électoral des signes distinctifs permettant de les identifier par rapport aux autres personnes présentes dans les bureaux de vote ; mettre à la disposition des bureaux de vote des scellés pour les urnes ; améliorer les conditions de distribution des cartes d'électeurs qui pourraient être, par ailleurs, mises à la disposition des électeurs dans les centres de vote le jour du scrutin et renforcer la sensibilisation des électeurs en associant les organisations de la société civile à la stratégie de dissémination de l'information électorale. Aux partis politiques, la mission demande de : recourir aux voies légales pour le règlement de tout différend électoral ; préserver un climat de paix favorable à la participation citoyenne au processus électoral et renforcer la formation de leurs délégués dans les bureaux de vote afin de les rendre plus efficaces et pro-actifs. A l'égard de la société civile, la mission recommande de prendre une part active au processus électoral par le déploiement d'observateurs et la sensibilisation des populations. Au-delà des élections, elle souhaite que la société civile développe une stratégie d'éducation à la paix et de prévention des conflits.

Roger Ngombé

Quatre candidats disqualifiés à Kellé

La Commission locale d'organisation des élections (Colel) de Kellé (Cuvette-Ouest) a publié, le 17 juillet, une décision portant disqualification de quatre candidats en lice dans cette circonscription unique. Ces derniers ont été disqualifiés pour huit motifs ayant fait entrave à la tenue du double scrutin.

Signée du président de la Colel de Kellé, Thomas Fiongonena, cette décision frappe les candidats Grégoire Léfuoba ; Dieudonné Hossié, Gaston Lebiki et Jean Didier Mbélé.

Au nombre des griefs, on souligne : la manifestation illégale de leurs militants dans les rues après la clôture de la campagne électorale ; séquestration de la Colel et des membres des bureaux de vote de 17 heures à 24 heures 30 minutes et entrave au déploiement des membres des

bureaux de vote dans certains villages.

Ils ont été aussi sanctionnés pour menaces verbales à l'encontre du sous-préfet et du maire de cette communauté urbaine ; incendie de pneus et de meubles devant la résidence du sous-préfet et la sous-préfecture qui abrite le siège de la Colel. La même note fait également état de ce que leurs partisans ont lapidé toute la nuit, les résidences du sous-préfet et celle du maire ; séquestré et détruit le matériel électoral, notamment les urnes, les isoloirs et documents de vote.

La Colel de Kellé précise par ailleurs que tous ces griefs reconnus par l'un des candidats disqualifiés.

Dans cette note, la Colel n'a pas précisé le nombre des candidats restés dans la course avec Thierry Obié.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POINTE-NOIRE

Le président de la Chambre de commerce appelle l'Etat à jeter un regard bienveillant sur les entreprises

Le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela lance, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, un appel aux pouvoirs publics afin que ceux-ci puissent jeter un regard bienveillant sur les entreprises qui traversent actuellement une période critique due à la crise économique et financière provoquée par la baisse du prix des matières premières, notamment le pétrole.

L.D.B.: Depuis environ trois ans, le Congo et d'autres pays de la sous-région font face à une crise économique et financière. Pointe-Noire est considérée comme le poumon économique du Congo. Quelle est la santé des entreprises qui y sont basées ?

S D M : La santé de la capitale économique du Congo n'est pas bonne. Parce que l'économie de Pointe-Noire et du Congo était tirée par deux locomotives : le pétrole et les grands travaux d'Etat. Mais, à partir du moment où le pétrole a vu ses cours baisser, la conséquence est que l'Etat a aussi moins de ressources. Il a donc réduit sa valeur au niveau de sa politique des grands travaux. C'est ce qui a fait que les entreprises ont été obligées de se réajuster. Ce réajustement a consisté d'abord à réduire les coûts et parmi les charges qui ont été réduites, il y a celles liées au personnel. Mais, tout n'est pas lié, en fait, à la baisse des cours de pétrole, il y a aussi le fait que les travaux de construction, de préparation du projet Moho Nord étaient arrivés à la fin. Donc, toutes les entreprises qui étaient venues pour construire les infrastructures de production de Moho Nord ont arrêté leurs travaux. Ces entreprises avaient beaucoup d'expatriés. Un expatrié pour moi, c'est presque une TPE (très petite entreprise) parce qu'il a en son sein des chauffeurs, des gardiens, des jardiniers, bref du personnel de service et autour de chaque expatrié gravite au moins sept emplois. Et si vous avez 1000 expatriés, c'est 7 000 personnes qui n'ont plus d'emploi. C'est ce qui explique aujourd'hui pourquoi Pointe-Noire se trouve dans cette situation.

L.D.B.: Les chefs d'entreprises réunis au sein d'Uni-Congo déplorent les taxes abusives auxquelles ils sont astreints ces derniers temps. Qu'en dites-vous ?

S D M : Nous avons nous-mêmes pour mission de défendre les intérêts de nos ressortissants. Il y a deux choses au niveau administratif : d'abord les tracasseries administratives et la parafiscalité, donc les taxes abusives. Au niveau des tracasseries, il faut effectivement arrêter avec cela. Au niveau des taxes parafiscales, il faut y mettre fin. Notamment, il y a une taxe qui est très emblématique.

Vous savez que l'OHADA prescrit le dépôt des états financiers au niveau des greffes des tribunaux de commerce. Cette formalité d'information est gratuite et l'OHADA n'a pas conditionné cela à un paiement quelconque. D'ailleurs, dans aucun autre Etat partie de l'OHADA, cette formalité est payante. Or, il y a un arrêté pris au Congo qui conditionne le dépôt des états financiers à 2% du chiffre d'affaires, ce qui est énorme.

Et, vous savez que l'impôt et les taxes sont du domaine de la loi. Nous avons saisi les autorités pour faire annuler cet arrêté. Parce que dans cette période difficile, nous voulons que l'Etat nous rassure qu'il nous accompagne. L'Etat, dans une économie, a deux types de pouvoirs : le pouvoir bloquant et le pouvoir favorisant. Or, nous avons l'impression que l'Etat utilise plus le pouvoir bloquant que le pouvoir favorisant, en prenant ce type de mesures. Je pense qu'il faut réduire les tracasseries administratives et que l'Etat nous trace une perspective pour pouvoir continuer à travailler sereinement.

L.D.B.: Avez-vous entrepris des démarches auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'annulation de la taxe incriminée ?

S D M : Oui ! Je crois que des courriers ont été envoyés aussi bien au Premier ministre qu'au ministre concerné. Donc nous attendons aujourd'hui la suite qui sera donnée par les autorités, mais ce qui est sûr, c'est que je peux déjà vous dire que pour les entreprises, c'est inacceptable.

L.D.B.: On constate ces derniers temps que vous multipliez des initiatives au niveau de Pointe-Noire pour essayer d'attirer les investisseurs vers le Congo. Quelle est la philosophie que vous préconisez ?

S D M : Oui ! Quelle est la philosophie ? C'est qu'en temps de crise, il faut multiplier des initiatives. D'abord, si nous faisons venir des entrepreneurs, c'est pour les mettre en lien avec les entreprises congolaises. Parce que nous sommes conscients que le principal moteur de notre économie, c'étaient les grands travaux de l'Etat. Mais, il y a encore des entreprises industrielles à partir desquelles, grâce à la sous-traitance, il y a des

marges de manœuvre. Or, pour certaines prestations, les entreprises congolaises n'ont pas de capacités techniques, humaines et financières pour pouvoir prêter seules. Donc, notre souhait est de les mettre en partenariat avec les entreprises étrangères pour qu'elles soient capables de répondre à ces appels d'offre. Comme vous le savez, quand il n'y a pas d'entreprises congolaises en capacités de pouvoir y répondre, ce sont les entreprises étrangères qui tirent profit du régime de l'autorisation temporaire d'exercice et après la réalisation de la prestation, ces entreprises repartent.

Il est important que nos entreprises gagnent en compétences techniques et elles ne peuvent le faire qu'en nouant des partenariats. C'est le sens de la convention que nous avons organisée. Nous l'avons d'ailleurs, à juste titre, appelé «Lisanga» parce que nous voulons un regroupement. Nous pensons que dans le domaine industriel, au niveau de la sous-traitance, il y a encore des marges de manœuvre puisqu'il y a encore des ponts entiers de sous-traitance qui sont exécutés par des entreprises qui sont sur le régime de l'autorisation temporaire d'exercice.

Nous voulons mettre les entreprises congolaises en capacité de pouvoir le faire en les encourageant à s'associer à d'autres entreprises. Organiser une convention en faisant venir des investisseurs permet aux entreprises congolaises de faire des économies sur les frais de déplacement. Elles ont donc trouvé des partenaires sur place. Cet événement devait être juste un « one-show », mais le retour que nous avons eu des entreprises étrangères nous oblige à organiser une autre édition l'année prochaine, parce que les investisseurs ont vu effectivement que le Congo était une terre d'opportunités. Donc, il nous revient de créer des conditions pour que ces opportunités soient transformées.

L.D.B.: Du côté congolais, qu'avez-vous ressenti auprès des hommes d'affaires ?

S D M : Les entreprises étrangères étaient venues pour rencontrer leurs homologues congolais. Cela ne peut que se faire parce qu'elles ont rencontré les entreprises congolaises. Elles ont vu la qualité de leurs interlo-



Sylvestre Didier Mavouenzela (Adiac)

cutrices. C'est pour cela qu'elles nous ont demandé de rééditer cet exploit (2e édition) et nous avons déjà aussi commencé à travailler avec les chambres étrangères. Je pense que nous avons tenu compte de certaines circonstances qui ont fait que nous avons eu des gens qui n'ont pas pu faire le déplacement. Nous avons intégré cela, il y avait notamment le ramadan qui n'a pas permis à nos amis de l'Afrique de l'ouest de venir. Cette fois-ci, nous avons tenu compte de cela, la prochaine édition sera organisée la dernière semaine du mois d'avril 2018.

L.D.B.: Vous vous apprêtez à signer un accord avec l'Association congolaise de droit maritime, quel est l'objectif que vous visez ?

S D M : L'objectif de cet accord est de nous permettre de remplir notre mission. En tant que Chambre de commerce, nous devons accompagner les entreprises qui sont dans le domaine maritime. Or en interne, nous n'avons pas cette compétence-là. L'objet de l'accord est de mettre en place un système de permanence juridique dans le domaine maritime. Nous aurons des experts de l'Association congolaise du droit maritime qui viendront à la chambre, renseigner gratuitement les entreprises sur les points du droit maritime. Nous voulons aussi organiser des formations pour favoriser le développement des entreprises, parce que nous sommes conscients des difficultés inhérentes à cela. Il faut donc donner le maximum de facilités aux entreprises. C'est d'ailleurs le cas de la cellule économie numérique que nous avons lancée. Parce que nous nous sommes aussi rendu compte que les entreprises congolaises n'utilisent pas suffisamment le numérique.

Les études de la Banque mondiale le prouvent, les entreprises qui utilisent le numérique, c'est deux ou trois points de croissance obtenue. Nous souhaitons voir les entreprises congolaises utiliser aussi le numérique pour pouvoir obtenir une réponse à la réduction des charges en cette période de récession économique.

LDB : Vous parlez des entreprises qui vivent actuellement une conjoncture morose, avez-vous un dernier mot à leur endroit ?

S D M : Oui ! Je voudrais en profiter pour lancer un appel aux autorités administratives pour qu'elles jettent un regard bienveillant sur les entreprises. Les entreprises ont besoin de deux choses : surtout les PME, vous le savez, elles ont besoin de stabilité fiscale, de moins de tracasseries. Les grandes entreprises ont les moyens de se défendre, de répondre à l'instabilité fiscale mais pas les PME. Nous souhaitons que l'Etat nous trace une perspective. Aux entreprises, je voudrais dire qu'il faut continuer à se battre, et la chambre est à leurs côtés pour les aider à traverser cette période. Pour nous, le Congo va repartir forcément sur le plan économique. Je le dis parce qu'au niveau de la chambre, je vois arriver de nouveaux investisseurs qui sont en train de monter de nouveaux projets au niveau de Pointe-Noire. C'est la preuve que la destination Congo est encore attirante et les entreprises ne doivent pas baisser les bras pour que cette période difficile passe et qu'elles rentrent dans un fonctionnement normal de leurs activités.

*Propos recueillis par
Thierry Nounou
et Christian Brice Elion*

CONFÉRENCE

Jean-Marc Thystere-Tchicaya interviendra à l'Africa Oil Week 2017

La 24^e édition d'Africa Oil Week, une conférence de renommée internationale sur le pétrole et le gaz sur le continent africain, est prévue du 23 au 27 octobre à Cape Town, en Afrique du Sud. Au nombre des intervenants « emblématiques » figure Jean-Marc Thystere-Tchicaya, ministre congolais des hydrocarbures.

En tant que principal événement de l'industrie pétrolière en Afrique, Africa Oil Week (www.Africa-OilWeek.com) attire plus de 1 250 participants seniors de l'écosystème mondial pétrolier et gazier, amont de l'Afrique pendant cinq jours de contenu, de leadership, de réseautage et de négociation.

Cette forte participation, explique un communiqué de presse de l'événement, est surtout due au prestige des intervenants, des sponsors et partenaires, qui optimisent tous les avantages du programme riche en contenu. La 24^e édition, riche d'une expérience renouvelée, regroupera 160 intervenants listés de la sphère privée et pu-

blique, pour partager les stratégies et solutions gagnantes, déployées pour faire face à l'avenir de l'industrie en amont avec confiance.

Le ministre Jean-Marc Thystere-Tchicaya représentera le Congo aux côtés d'autres experts nationaux du secteur pétrolier et gazier. Il s'agira, sans doute, d'entrevoir de nouvelles opportunités congolaises en tant que marché essentiel en Afrique. La République du Congo entend, en effet, augmenter la production quotidienne à 300 000 barils par rapport aux 250 000 barils actuels au cours des deux prochaines années. Cela devrait ranger le pays juste après la Guinée



Le ministre Jean-Marc Thystere-Tchicaya (DR)

Equatoriale, troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, avec des réserves estimées à plus de 1,1 milliard de barils de brut. Parmi les intervenants de qualité, figurent

des représentants du gouvernement et des organes de l'État : le ministre ivoirien du Pétrole, de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, Thierry Tanoh, celui des Mines,

de l'industrie et de l'énergie de la Guinée Equatoriale, Gabriel Mbaga Obiang Lima, le ministre du Pétrole et de l'énergie de la Gambie etc.

Selon Africa Oil Week, ils dévoileront de nouvelles opportunités en tant que marchés émergents et frontières et élaboreront la croissance de l'attractivité résultant d'une stabilité fiscale et réglementaire renforcée.

On annonce également la participation des dirigeants des grandes sociétés pétrolières, à l'instar de Guy Maurice, vice-président Senior, E&P Africa, Total E&P; Luca Bertelli, directeur d'exploration d'Eni Spa; Jasper Peijs, vice-président d'Exploration Africa BP; Frank Pluta, directeur général, co-directeur du secteur financier du pétrole et du gaz, Standard Chartered Bank etc.

Quentin Loubou

CHU-B

Les travailleurs exigent au gouvernement le paiement du salaire du mois de juin

Le 18 juin, à l'auditorium du CHU-B, le bureau de l'intersyndicale, dirigé par son président, le docteur Oko Ngatsé, a rencontré les membres et sympathisants de son organisation. L'ordre du jour portait sur les résultats de la dernière négociation intersyndicale-gouvernement au sujet du paiement des salaires des mois de mai et juin 2017 et des allocations familiales, au plus tard le 13 juillet.



Une vue des membres et sympathisants de l'intersyndicale du CHU-B (Adiac)

Ainsi, l'application immédiate des recommandations de l'audit financier et organisationnel du CHU-B rendu public le 16 juin 2017 et l'apurement de la dette sociale des travailleurs (indemnités de fin de carrière, capitaux de décès détournés) faisaient également partie des revendications qui agitaient les esprits. « Donc, nous avons obtenu un mois, pour nous c'est une satisfaction en partie. Nous n'avons pas obtenu le calendrier de paye, ni le deuxième salaire. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous avons réuni les travailleurs pour leur expliquer effectivement comment nous avons négocié ; ce que nous avons obtenu et naturellement ce qui reste à obtenir », a affirmé le président de l'intersyndicale.

La déclaration lue à l'issue de cette rencontre exige le paiement par le gouvernement du salaire du mois de juin, et qu'à l'avenir les autres mois soient programmés.

Sur le paiement du mois de juin, le président de l'intersyndicale, Oko Ngatsé, a fait cette déclaration : « Nous accordons au gouvernement une rallonge d'une semaine jusqu'à vendredi, et nous nous retrouverons avec les travailleurs au plus tard mardi pour voir ce qui se serait passé entre la journée d'aujourd'hui et le mardi prochain ».

Guillaume Ondzé

POOL

23,7 millions de dollars pour assister 138.000 déplacés



Les déplacés du Pool rassemblés à la mairie de Kinkala (Adiac)

Un appel de fonds de 23,7 millions de dollars, soit environ 16 milliards FCFA, a été lancé le mardi 18 juillet à Brazzaville pour faire face aux besoins humanitaires des 138.000 déplacés.

Le gouvernement congolais, le système des Nations unies au Congo et seize partenaires humanitaires viennent de publier un communiqué conjoint en réponse à la situation humanitaire dans le département du Pool, marquée par l'insécurité alimentaire, les difficiles conditions de vie et d'hygiène, l'absence des services de santé de base.

« En vue de sauver des vies, les Nations unies ont immédiatement besoin de 23,7 millions de dollars américains pour continuer à fournir une assistance humanitaire d'urgence pour les six prochains mois », lancent les différentes parties dans le com-

muniqué conjoint rendu public ce mardi. D'après le même communiqué, les cas les plus urgents concernent les personnes vulnérables restées dans les districts du Pool affectés, les personnes déplacées dans les zones affectées et celles ayant trouvé refuge dans les départements voisins ainsi que leurs familles d'accueil.

Le plan de réponse humanitaire consiste à apporter une assistance d'urgence ; à renforcer la protection et la résilience des personnes affectées, dont des femmes et des enfants. « Ce plan de réponse humanitaire concerne les domaines de la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'éducation, la protection, les abris, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le relèvement précoce et la coordination », ajoute le document.

Fiacre Kombo

EMPLOI

Des pistes à exploiter pour donner la chance aux jeunes

Les participants à la Semaine des compétences des jeunes, organisée du 10 au 14 juillet à Brazzaville, dans le cadre de la célébration de la 3e Journée mondiale des compétences des jeunes, ont formulé plusieurs recommandations visant à redonner espoir aux candidats à l'emploi

Commémorée le 15 juillet de chaque année depuis 2015, cette journée a été célébrée un jour avant au Congo, grâce au partenariat Fondation perspectives d'avenir (FPA), Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et gouvernement congolais. Placé sur le thème national : « Le développement des compétences pour élargir les perspectives d'emploi des jeunes au Congo », cet événement a donné lieu aux séminaires et ateliers de formation.

Ainsi, les participants ont recommandé, entre autres, la création d'une passerelle permanente pour l'accès à l'information des jeunes et d'une plateforme qui leur permettrait de s'exprimer ; l'intégration systématique des formations sur l'employabilité et l'entrepreneuriat dans les curricula. Ils ont aussi demandé de trouver des mesures d'accompagnement des jeunes pour un fleurissement de micro, moyennes et petites entreprises surtout dans les secteurs agricoles et de l'économie numérique. A cela, s'ajoutent la vulgarisation, le plus possible, de l'information sur les ODD et l'incitation des jeunes à pouvoir lier leurs initiatives à l'atteinte de ces objectifs.

Co-organisateur de l'activité, le chef de département coopération et partenariat à la FPA, Guy Patrick Massoloka, a rappelé que ce



Mathieu Mouloungui entouré de Guy Patrick Massoloka et de Mohamed Abchir (au premier plan) pendant la célébration ; crédit photo Adiac

thème a été retenu à dessein en fonction du contexte spécifique et des priorités de développement du Congo à deux points de vue : l'emploi des jeunes et la croissance durable. Selon lui, ce thème voudrait permettre à la FPA et au Pnud de valoriser les formations qualifiantes et entrepreneuriales ainsi que des métiers innovants ; de partager les expériences des institutions et des jeunes engagés dans cette thématique ; d'informer les jeunes sur l'ensemble des programmes et des opportunités en

matière de développement des compétences et d'employabilité. « Au Congo, la question des compétences des jeunes a pour toile de fond, l'incapacité du système éducatif à répondre directement aux besoins des jeunes en matière d'éducation et de formation ou, plus précisément, d'apprentissage, d'instruction, de modelage ou de cadrage selon les demandes et exigences du marché du travail. Comme l'indique sa devise, notre fondation s'est mise au service du développement des compétences des jeunes pour

leur emploi et auto-emploi, en réponse aux besoins du marché du travail dans les secteurs privé et privé du Congo, dans la sous-ré-

gion Cemac et de l'Afrique en général », a-t-il précisé.

« Repenser l'éducation et transformer notre système éducatif »

Rappelant l'histoire de cette journée, le représentant résident adjoint du Pnud, Mohamed Abchir, a indiqué que la problématique de la jeunesse est un axe important de leur intervention au Congo. Selon lui, la jeunesse n'est pas seulement l'avenir d'une nation mais fait également partie de son présent. Insistant sur la qualité de la formation

au Congo, il a demandé que l'attention de tous les acteurs soit tournée vers les compétences. « Nous devons repenser l'éducation et transformer notre système éducatif en réponse aux besoins de l'économie du Congo. Le Congo regorge beaucoup de potentialités, de richesses et la ressource humaine doit s'adapter. Dans certains départements du pays, l'enseignement et la formation technique et professionnelle ne sont accessibles qu'à une faible minorité de jeunes », a indiqué le représentant du Pnud, demandant au gouvernement et à ses partenaires de prendre en compte les propositions et recommandations des travaux de cette semaine afin d'orienter l'éducation et l'offre de formation.

Présidant la cérémonie, le directeur du cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Mathieu Mouloungui, a souligné que cette journée a permis, entre autres, de poursuivre la mise en œuvre des recommandations du rapport national sur le développement humain 2015, notamment sur le pilier 3 intitulé : développer les compétences et l'employabilité des jeunes en vue de générer au moins 30 000 emplois par an. Dans cette perspective, le gouvernement ne ménage, a-t-il conclu, aucun effort pour traduire dans les faits la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Parfait Wilfried Douniama

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

MADAGASCAR

Lancement d'une filière vanille avec de petits producteurs

Le fonds d'investissement **Livelihoods, abondé par quatre industriels de l'agroalimentaire, a annoncé mardi le lancement d'une filière d'approvisionnement malgache de vanille auprès de 3.000 petits producteurs, destinée à lutter contre la spéculation tout en assurant un revenu correct aux paysans.**

Le projet, installé à Madagascar, s'étalera sur 10 ans et a pour vocation d'aider à la réorganisation du marché de la vanille, qui se trouve « au cœur d'une bulle spéculative inquiétante », selon les termes du guide 2017 des matières premières agricoles, Cyclope.

Livelihoods pour l'agriculture familiale est un fonds au départ lancé par Danone (France), Firmenich (Suisse), Mars (Etats-Unis) et le groupe français de gestion des eaux Veolia. Il investit dans des projets d'agriculture durable en garantissant l'achat des matières premières. Dans ce projet, seuls Danone, Mars et Firmenich participent, associés à la société française d'ingrédients alimentaires Prova et l'ONG malgache Fanamby. Ils ont investi 2 millions d'euros. Veolia ne participe pas. « Nous allons mettre en place une organisation de production, sorte de coopérative agricole, avec des formateurs, des agronomes, pour faire la récolte de la vanille verte et la préparation de la vanille dans la région de Sava, principale zone de

production du pays, a expliqué à l'AFP Bernard Giraud, président de Livelihoods. Aucun achat de terre n'est prévu. « Nous partons des besoins des industriels qui s'engagent à acheter la vanille produite, et de ceux des agriculteurs qui doivent en tirer un revenu correct, et nous souhaitons augmenter la qualité qui s'est beaucoup dégradée, notamment parce que la vanille verte est souvent cueillie trop tôt », a ajouté M. Giraud.

La coopérative sera dotée d'un organe de décision où les producteurs seront représentés. Un prix minimum d'achat sera fixé, au cas où le marché se retourne, avec une discussion annuelle sur les volumes et les prix.

AFP

ENVIRONNEMENT

Les animaux à sang chaud sont apparus il y a plus de 250 millions d'années

Les espèces à sang chaud sont apparues, il y a 252 à 259 millions d'années, juste avant la plus grande extinction de masse sur Terre, due à un réchauffement climatique, ont découvert des chercheurs français.

« Il n'y a pas si longtemps, on pensait que c'était une acquisition récente, de l'ordre de 100 millions d'années à peu près », explique Christophe Lécuyer, l'un des chercheurs du laboratoire de géologie de Lyon (centre-est) ayant réalisé ces travaux, publiés mardi dans la revue eLife. C'est l'analyse de fossiles de reptiles mammaliens, qui a permis de déterminer que l'apparition d'individus à

sang chaud remontait au Permien supérieur, dans l'intervalle entre le Permien et le Trias. A cette époque, il y a quelque 252 millions d'années, une extinction massive avait emporté 90 à 95% des espèces dans les océans et 75% sur le continent. Un réchauffement climatique d'une dizaine de degrés en moyenne annuelle, provoqué par un volcanisme majeur en Sibérie, serait à l'origine de cette extinction. Certains reptiles mammaliens comme les cynodontes, animaux à sang chaud et ancêtres des mammifères, ont survécu à cette crise. « On ne sait pas pourquoi le sang chaud est apparu, mais notre hypothèse est que ce caractère nouveau pourrait avoir favorisé la survie de

certaines espèces lors de l'extinction du Permien-Trias », avance Kévin Rey, l'un des autres chercheurs. « Avoir du sang chaud permet de réguler sa température corporelle et de s'adapter au changement climatique », complète Christophe Lécuyer. « Il faut des conditions bien particulières pour développer cette caractéristique comme une nourriture abondante et variée ». Cette découverte, ajoute-t-il, pourrait permettre d'orienter une stratégie pour protéger les espèces les plus menacées par le réchauffement climatique actuel, notamment celles à sang froid comme « les reptiles, tortues ou mammifères marsupiaux ».

AFP



COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 03 juillet courant, LCB BANK, filiale du groupe bancaire international BMCE Bank Of Africa, était à l'honneur à Lucerne en Suisse, où cette Institution, ainsi que son Administrateur Directeur Général, Monsieur Mohamed TAHRI, ont reçu deux prix respectivement « Best Regional Enterprise » et « Best Manager Of The Year », décernés lors d'une Conférence Internationale, organisée à l'initiative de

« Europe Business Assembly UK », une organisation créée à Oxford (Royaume-Uni) en 2000, regroupant une communauté multiculturelle de dirigeants d'entreprises et d'universitaires de plusieurs pays, avec le concours notamment de l'Institut suisse de normes de qualité (Suisse).

Ces prix ont été remis à Monsieur Mohamed TAHRI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général de LCB Bank, par le Prof. John Netting, Directeur Général, Europe Business Assembly, UK.

Cet événement avait pour enjeu principal de mettre l'accent sur la perspective qualité, les principales tendances, les stratégies, et les pratiques managériales de qualité, partant des managers et visant plus largement le leadership et la vision stratégique des organisations.

Plusieurs participants de marque ont pris part à cette conférence internationale d'attribution des prix d'Excellence, notamment les PDG d'entreprises, d'éminents hommes d'affaires, des experts de haut niveau sur les questions de qualité et de management stratégique, d'universitaires, des recteurs d'universités ...

Les travaux au cours de cette conférence internationale portaient sur le rôle des modèles d'excellence dans 3 secteurs d'activités : la santé et le tourisme médical, l'éducation et le management. A

cet effet, plusieurs professionnels étaient réunis pour partager leurs expériences sur les questions d'amélioration et de transformations sociales positives.

Cette distinction intervient dans un contexte marqué par un certain nombre d'actions visant à redorer le blason de cet acteur historique de l'économie congolaise. A titre d'exemple, il y a lieu de citer :

- le chantier de rénovation de l'ensemble du réseau d'agences bancaires de LCB Bank, à travers la réalisation des travaux de réhabilitation et de modernisation, la remise à niveau des installations techniques et le renouvellement du matériel informatique et du mobilier de ce réseau,
- le lancement, avec le partenariat de BMCE Bank Of Africa Academy, d'un dispositif stratégique d'accompagnement de l'ensemble des managers de la banque (« Mbongwana »), visant au-delà des aspects opérationnels et métiers, l'équipement de cette population sur les questions liées au management
- la réalisation d'une étude sur le système de rémunération de la banque, visant l'amélioration de la compétitivité de ce système, ainsi que la fidélisation du capital humain
- le lancement d'un programme d'amélioration des pratiques commerciales (« Bonguissa ») en faveur de la force commerciale,
- le lancement du chantier visant l'élaboration d'une charte des valeurs au sein de LCB Bank ...

Ce sont ainsi, à la fois des efforts et des actions engagés et une dynamique visant l'amélioration continue de la gouvernance de LCB

Bank, qui ont été reconnus et honorés par une organisation au-delà des frontières nationales.

Brèves

BOKO HARAM

Des dignitaires de l'ethnie kanourie, majoritaire au sein de Boko Haram et dans le nord-est du Nigeria, ont exhorté les djihadistes à négocier avec le gouvernement pour mettre fin à leur insurrection sanglante, huit ans après le début du conflit, qui a fait plus de 20.000 morts. L'administration du précédent président, Goodluck Jonathan, avait à plusieurs reprises évoqué des pourparlers de paix avec les djihadistes et même un cessez-le-feu, jamais concrétisé. Son successeur, Muhammadu Buhari, n'a pour sa part montré aucune volonté d'apaisement depuis son arrivée au pouvoir en 2015, promettant au contraire d'écraser l'insurrection. Les tensions entre groupes ethniques existaient avant Boko Haram mais elles ont parfois exacerbé le conflit.

NIGERIA

La lauréate du prix Nobel de la Paix Malala Yousafzai, en visite au Nigeria, a rencontré des lycéennes de Chibok, libérées des mains de Boko Haram, et a appelé à la mise en place d'un plan d'« urgence » pour l'éducation dans ce pays. Selon l'Unicef, quelque 10,5 millions d'enfants ne vont pas à l'école au Nigeria et 60% d'entre eux sont des filles. En captivité depuis avril 2014, Malala s'est mobilisée dès l'été 2014 pour la libération des 106 lycéennes. A l'heure actuelle, 113 lycéennes de Chibok sont toujours retenues en otage par Boko Haram.

CAMEROUN

Les évêques camerounais ont annoncé qu'ils porteraient « plainte contre X pour assassinat » dans l'affaire de la mort de Mgr Jean Marie Benoît Bala, dont le corps avait été repêché dans des eaux au Cameroun début juin. Ce dossier sera confié à un collègue d'avocats, qui représentera l'épiscopat dans la recherche de la vérité. Par ailleurs, le diocèse a affirmé avoir réceptionné lundi le corps du défunt et décidé de l'organisation de ses obsèques les 2 et 3 août à Bafia (centre), où l'évêque officiait. Le 2 juin, le corps de Mgr Bala, 58 ans, avait été repêché dans la rivière Sanaga, plus de 48 heures après sa disparition.

SOMALIE

L'accès à Internet a été rétabli lundi en Somalie, après une coupure de plus de trois semaines provoquée par un porte-conteneurs, sans doute le MSC Alice battant pavillon panaméen, dont l'ancre avait rompu le principal câble optique reliant ce pays de la Corne de l'Afrique au reste du monde. La plupart des 6,5 millions d'habitants du sud et du centre de la Somalie avaient vu leur accès à Internet coupé, ce qui s'était traduit par des pertes économiques estimées par le gouvernement à 10 millions de dollars par jour, depuis le 24 juin. L'Internet est précisément ce qui relie les Somaliens de l'extérieur à la Somalie. La Banque mondiale estime à 1,4 milliard de dollars par an le montant des versements de l'étranger, soit un quart du PIB national.

LIBYE

Les pays de l'UE se sont dotés de nouvelles règles pour pouvoir empêcher l'export vers la Libye de canots gonflables et moteurs hors-bord utilisés par les migrants cherchant à rejoindre l'Europe par la Méditerranée. Le but de ces mesures est de briser davantage « le business model » des passeurs et trafiquants d'êtres humains. Cette décision donne aux pays européens une base juridique pour empêcher l'exportation ou la fourniture de ces produits en Libye. Ces restrictions pourront s'appliquer y compris aux produits destinés à la Libye et ne faisant que transiter par l'UE. Le Conseil a assuré qu'elles n'empêcheront pas l'export ou la vente pour des utilisateurs « légitimes », comme les pêcheurs. Plus de 86.000 migrants sont arrivés depuis le début de l'année sur les côtes italiennes, après avoir pour la plupart transité par la Libye.

NIGER

L'Union européenne a versé une aide de 10 millions d'euros (6,5 milliards de francs CFA) au Niger pour l'aider à juguler le flux de migrants clandestins ouest-africains vers l'Europe. Ce premier décaissement entre dans le cadre d'un programme financé sur le fonds fiduciaire d'urgence mis en place par l'UE en 2016, pour lutter contre la migration irrégulière et le trafic de personnes. Un second décaissement est programmé pour le quatrième trimestre 2017. Depuis le début de l'année, découvertes macabres et opérations de sauvetage de migrants sont devenues monnaie courante dans le désert. Pour lutter contre les trafiquants, Niamey a voté en 2015 une loi très sévère rendant leurs crimes passibles de peines pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison. L'armée a multiplié les patrouilles contre les migrants. Mais ce durcissement semble loin de décourager les trafiquants.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CENTRAFRIQUE

Le FMI approuve le versement d'une nouvelle tranche de prêt

Le Fonds monétaire international (FMI) a déboursé lundi la somme de 16,3 millions de dollars à la Centrafrique et approuvé l'augmentation de son programme d'aide à ce pays, a-t-on appris de cette institution financière.

Ce montant a été versé dans le cadre de la facilité de crédit négociée en juillet 2016. Et avec le débours de la nouvelle tranche, l'institution financière aura versé jusqu'ici 51,2 millions de dollars à la Centrafrique, selon un communiqué.

En outre, le FMI a donné son accord pour augmenter le programme d'aide au pays à un total de 132 millions de dollars au lieu de 116,5 millions comme prévu. Ce qui permettra au gouvernement d'honorer rapidement ses arriérés et soutenir la croissance et la cohésion sociale.

La mise en œuvre du programme économique conclu avec le FMI est « satisfaisante »,

en dépit des conditions de sécurité difficiles qui prévalaient dans le pays, estime le Fonds. Le directeur général adjoint du FMI, Mitsuhiro Furusawa, a évoqué la nécessité de la mise en pratique du programme économique en Centrafrique. « *Tout comme les efforts pour promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale* » sont importants, « *la mise en pratique du programme économique est essentielle afin de créer une marge budgétaire pour soutenir le développement, l'environnement des affaires et doper une croissance mieux partagée* », a-t-il affirmé.

Pour ce responsable, « *les autorités devraient s'appuyer sur les progrès réalisés pour améliorer la gestion financière publique, transparente du budget et remédier au manque de recettes* ». « *L'application rapide du programme d'investissements prévu dans le plan de paix va dynamiser les perspectives économiques* », a-t-il relevé, ajoutant que pour éviter « *le haut risque du pays d'être étouffé par la dette, il est essentiel de pouvoir compter sur un financement par des dons et de limiter les emprunts* ».

Peuplée de 4,5 millions d'habitants, la Centrafrique est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique centrale, qui est en proie à un violent conflit depuis 2013.

Nestor N'Gampoula

Les auteurs des crimes seront traqués, assure le procureur de la Cour pénale spéciale

À l'occasion de la journée internationale de la justice célébrée le 17 juillet, le procureur de la Cour pénale spéciale (CPS), Toussaint Muntazini, a affirmé que les victimes meurtries de Centrafrique « ne seront jamais abandonnées » à leur triste sort puisque leurs auteurs seront poursuivis

« *La Cour pénale spéciale, par ma voix, tient à prévenir tous les bourreaux du peuple centrafricain qu'elle n'est ni aveugle, ni sourde, par rapport à tous ces crimes atroces qui ont endeuillé ce pays* », a déclaré Toussaint Muntazini-Mukimapa en présence de la presse. Il a assuré que les auteurs de ces crimes « seront tra-

qués jusqu'à leur dernier retranchement ». « *Nous sommes venus dire aux victimes meurtries de ce pays qu'elles ne seront jamais abandonnées* », a précisé le procureur de la CPS, qui doit instruire et juger les multiples crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2013. « *Nous déclarons solennellement que le temps de la justice et de la vérité est arrivé et que, très bientôt, la peur va changer de camp* », a souligné ce magistrat qui s'exprimait pour la première fois depuis sa prestation de serment, le 30 juin.

Créée légalement en 2015, la CPS qui n'est pas encore opérationnelle, comptera 11 juges

étrangers parmi lesquels une Française, un Burkinabè et un Canadien, qui ont été déjà nommés. A cela s'ajoutent 13 juges centrafricains, pour un total de 25 magistrats, y compris le procureur. La CPS devrait commencer ses enquêtes vers le mois d'octobre 2017 pour des raisons techniques, le temps notamment de mettre en place le règlement de procédures et de preuves, et pour les autres magistrats de s'installer à Bangui.

Rappelons qu'en mai dernier, l'ONU avait publié un rapport recensant douze ans de crimes « parmi les plus abominables » commis par l'armée en Centrafrique entre 2013 et 2015.

N.N'G.

ONU

Le Japon promet 1 milliard de dollars pour financer les opérations de développement

Par cet engagement pris lundi de verser la somme d'un milliard de dollars au cours des deux prochaines années pour financer les opérations des Nations unies en matière de développement, le Japon se hisse parmi les plus importants donateurs étrangers dans ce domaine. Cette somme permettra d'aider des enfants et des jeunes dans le monde entier, en particulier en assurant la promotion de l'éducation, de la santé, d'opérations en cas de catastrophes et de la parité entre hommes et femmes, a indiqué le ministre japonais des Affaires étrangères, Fumio Kishida, lors d'une conférence de presse à l'ONU. De son côté, le porte-parole dudit ministre, Norio Murayama, a précisé que ce financement comporterait des aides multilatérales et bilatérales.

Commentant ce geste, certains diplomates onusiens estiment que l'enveloppe annoncée par les autorités japonaises sera « une réelle bouffée d'oxygène pour les Nations unies ». Cela étant, parce que l'organisation cherchait du soutien pour ses objectifs de développement, visant notamment à mettre un terme à la pauvreté d'ici à 2030.

L'aide japonaise vient à point nommé, puisque les agences onusiennes d'assistance humanitaire étaient confrontées, depuis quelque temps, à une crise de financement avec des demandes croissantes générées par les crises à travers le monde. Elle est annoncée au moment où les Etats-Unis menacent d'opérer des coupes franches dans leurs contributions à l'instance internationale.

N.N'G.

ITALIE

Aider l'Afrique pour stopper les flux migratoires ? Illusion, disent certains à Rome

Populisme ou nouveau mantra politique ? De gauche comme de droite montent les voix proposant que l'Afrique soit aidée pour freiner les flux de migrants.

Gauche et droite se rejoignent en Italie sur la volonté de freiner vraiment les flux de migrants cette fois, car trop c'est trop. Depuis janvier, le pays a vu converger plus de 100.000 désespérés, traversant la Libye et embarquant dans des conditions incertaines vers l'émblématique port italien de Lampedusa, en Sicile (sud). L'entreprise est téméraire puisque 2000 personnes y ont déjà perdu la vie depuis le début de l'année. Mais cette réalité rencontre des discours paradoxalement inefficaces, qu'ils s'inscrivent dans la ferme volonté de fermeture, ou qu'ils moulinent les concepts humanistes de l'accueil à tout crin.

En début de semaine, des populations d'une bourgade non loin de Rome ont organisé la énième campagne de protestation contre l'installation de réfugiés dans leur commune. Pour leur part, des militants du groupe extrémiste Génération Identitaire ont mis à l'eau leur propre bateau, pour aller au-devant des embarcations chargées de migrants et les refouler hors des eaux territoriales italiennes. Ce bateau, le C Star, se veut une contre-réponse à la générosité des associations humanitaires dont le zèle à sauver les migrants qui se noient commence à nourrir le soupçon d'affairisme. Car chaque migrant sauvé rapporte, se-

lon l'accusation des mouvements extrémistes italiens.

C'est au milieu de cette confusion générale que l'ancien Premier ministre (de gauche) Matteo Renzi s'est engouffré dans la polémique en soutenant qu'il faut résolument aider les Africains chez eux pour ne pas les voir « envahir » l'Europe. « Une proposition qui n'est, ni

**« Les aider chez eux? » ;
« j'aimerais bien savoir comment, car nous ne faisons que cela depuis 20 ans ! Oui, c'est vrai, il faut certainement investir massivement en Afrique, mais j'aimerais qu'on me donne quelques détails en plus ! ».**

de gauche ni de droite, mais de bon sens », a exulté le leader du mouvement xénophobe extrémiste de la Ligue du nord, Matteo Salvini. Et c'est précisément cette identité de vues et la célérité de la Ligue à appuyer une proposition d'un leader du Parti démocratique, PD (gauche), qui dérange même les amis de Matteo Renzi.

Car, désormais, ceux-ci se rangent en

partisans d'une aide des Africains chez eux – « un Plan Marshall », a même proposé le parti de droite de Silvio Berlusconi –, en fidèles à la ligne humaniste traditionnelle de la gauche italienne et même européenne. Dans ce débat, une voix a surgi de nulle part pour se rappeler aux consciences verrouillées : celle d'Emma Bonino, passionaria du Parti Radical et ancienne ministre des Affaires étrangères connue pour son grand engagement en faveur du Tiers Monde. Elle vient d'échapper à une grave forme de cancer et remplit de nouveau l'espace politique.

« Les aider chez eux? », a-t-elle bondi ; « j'aimerais bien savoir comment, car nous ne faisons que cela depuis 20 ans ! Oui, c'est vrai, il faut certainement investir massivement en Afrique, mais j'aimerais qu'on me donne quelques détails en plus ! ». Emma Bonino qui a été vue sur tous les terrains, de la bataille pour l'alphabetisation des femmes à la lutte contre l'excision, ne dit pas que l'aide fournie est inutile ; elle attire l'attention sur la nécessité de ne pas découvrir l'eau chaude. Si au bout des politiques de coopération, soutient-elle en substance, les pauvres continuent d'émigrer ou même d'être pauvres, c'est qu'il y a bien autre chose qu'une simple question d'aide.

Lucien Mpama

SAHEL

Les attaques djihadistes au Mali s'étendent davantage au Burkina Faso et au Niger

Le représentant spécial des Nations unies en Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a averti jeudi le Conseil de sécurité de l'ONU que les attaques des groupes armés extrémistes perpétrées dans le Sahel ont augmenté ces derniers mois dans les régions frontalières des trois pays.

La région du Liptako-Gourma, à la frontière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, « a connu une expansion significative des violences et des activités terroristes au cours des derniers mois, y compris des attaques transfrontalières coordonnées contre les postes de sécurité et le pillage de communautés aux frontières », a déclaré Mohamed Ibn Chambas. « Au Sahel, l'instabilité persistante au Mali se fait sentir jusqu'au Burkina Faso et au Niger, avec des attaques mortelles dans les zones frontalières », a-t-il précisé, mentionnant particulièrement les provinces du nord du Burkina Faso et les régions de l'Ouest du Niger.

Le mois dernier, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution saluant le déploiement d'une force conjointe de 5.000 hommes des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) pour combattre les djihadistes dans la région. Mais cette force n'est pas encore mise sous mandat de l'ONU. La Mission des Nations unies au Mali (Minusma) compte 12.000 soldats et policiers. Cette force est considérée comme la mission de maintien de la paix la plus dangereuse du monde en raison de multiples attaques dont elle fait l'objet. Et malgré la présence de la force onusienne, des zones entières échappent toujours au contrôle de cette mission, régulièrement visée par des attaques terroristes.

Nestor N'Gampoula



BUROTOP IRIS
Distributeur Exclusif au Congo



Transcend
N°1 Mondial



StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB



SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB



JetFlash 340
8GB

Clé usb à partir de 2.900 Fcfa (8 Go)
Disque durs externes à partir de 49.500 Fcfa (500 Go)

4X Faster

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

SANTÉ

Plus de 12 millions d'enfants toujours non vaccinés

Un enfant sur dix dans le monde n'a reçu aucun vaccin en 2016 et risque d'attraper la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (l'Unicef).

L'étude révèle que 12,9 millions de nourrissons sur un total de 116,5 millions ont manqué la première dose de vaccin contenant la diphtérie-tétanos-coqueluche

a relevé le Dr. Jean-Marie Okwo-Bele, directeur de l'immunisation et des vaccins à l'OMS. « Ces enfants n'ont très probablement reçu aucun des services sanitaires

« La plupart des enfants qui ne sont pas immunisés sont les mêmes qui échappent aux systèmes de santé »

(DTP). En outre, environ 6,6 millions d'enfants n'ont reçu qu'une seule dose de vaccins sur les trois nécessaires pour être protégés.

Depuis 2010, le taux de vaccination chez les enfants stagne à 86%, encore loin de l'objectif de 90% fixé par l'ONU. « La plupart des enfants qui ne sont pas immunisés sont les mêmes qui échappent aux systèmes de santé »,

de base. Si nous voulons augmenter le taux de couverture globale d'immunisation, les services de santé doivent atteindre ceux qui ne le sont pas », a-t-il ajouté. La vaccination permet aujourd'hui d'éviter entre 2 et 3 millions de morts chaque année, de diphtérie, tétanos, coqueluche et rougeole, rappellent l'OMS et l'Unicef. Selon les dernières statistiques,

130 des 194 Etats membres de l'OMS ont atteint l'an dernier le taux de couverture d'au moins 90% pour la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. Mais huit pays ont encore un taux de vaccination inférieur à 50% : la Centrafrique; le Tchad; la Guinée Equatoriale; le Nigeria; la Somalie; le Soudan du Sud; la Syrie et l'Ukraine.

Pour rappel, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines, notamment dans les bidonvilles d'Afrique et d'Asie. Le rapport souligne que les « pauvres urbains » représentent le groupe le plus exposé à la sous-immunisation ou à la non-immunisation. À l'échelle mondiale, 85% des enfants ont été vaccinés avec la première dose de vaccin contre la rougeole en date de leur premier anniversaire à travers des services de santé de routine et 64% avec une deuxième dose. Néanmoins, les niveaux de couverture

restent bien inférieurs à ceux requis pour prévenir les épidémies, éviter les décès évitables et atteindre les objec-



tifs régionaux d'élimination de la rougeole.

152 pays utilisent maintenant des vaccins contre la rubéole et la couverture mondiale est passée de 35% en 2010 à 47% en 2016. « Cela constitue un grand pas vers la réduction de l'apparition du syndrome de la rubéole congénitale, une affection dévastatrice qui entraîne une déficience auditive, des cardiopathies congénitales et une cécité, entre autres, handicaps à vie »,

souligne l'étude. La couverture mondiale des vaccins récemment recommandés doit encore atteindre 50%. Ces vaccins comprennent des vaccins contre les principaux tueurs d'enfants tels que le rotavirus, une maladie qui cause une diarrhée sévère chez l'enfant et une pneumonie.

Les estimations de couverture vaccinale au niveau national masquent souvent de grandes inégalités de couverture au sein des pays. Pour la première fois, l'OMS et l'Unicef ont recueilli des données désagrégées sur la couverture vaccinale au niveau infranational. Sur 194 pays déclarants, 125 ont fait état de couverture sous-nationale, couvrant près de 20.000 districts et environ les deux tiers de la population infantile mondiale. Ces données aideront à éclairer davantage les disparités géographiques dans l'accès aux vaccins.

Josiane Mambou Loukoula

30^e Assemblée générale de l'Association internationale ville et ports

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire élu Vice-président Afrique de l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP)



L'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) a tenu sa 30^{ème} Assemblée Générale Annuelle le 29 juin 2017 au Havre. La 30^{ème} Assemblée Générale associée aux

festivités marquant la commémoration des 500 ans de la ville du Havre qui l'a vue naître, a connu la participation de 260 délégués venus de 30 pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique du nord et du sud et de l'Afrique dont le Congo représenté par le Directeur Général du Port Autonome de Pointe Noire. L'Assemblée Générale a délibéré sur les documents de gestion de l'AIVP dont les rapports d'activités et financier 2016, le programme d'activités et le

budget 2017. Elle a également procédé à la recomposition du Conseil d'Administration dont certains anciens administrateurs ont renouvelé leurs mandats au terme des trois ans. D'autres ont rejoints le Conseil à l'issue des votes principalement dans le collège des « Autorités Portuaires » pour lequel, huit candidatures ont été enregistrées contre quatre places vacantes. Le renouvellement du Bureau de l'AIVP a consacré la nomination de Monsieur Séraphin BHALAT, Directeur Général du Port Autonome

de Pointe Noire en qualité de Vice Président pour l'Afrique. Il succède ainsi à Monsieur Cyrus NGO'O, Directeur Général du Port Autonome de Douala dont le mandat est arrivé à son terme au cours de cette 30^{ème} session de l'Assemblée générale. Intervenant pour son mot de circonstance, Monsieur Séraphin BHALAT a tenu à remercier les dirigeants de l'AIVP pour la confiance qu'ils ont bien voulu placer en lui et au-delà, à l'Autorité Portuaire de Pointe Noire qu'il représente, en le proposant au poste de Vice-président pour l'Afrique.

En effet, un an après l'accession du Port Autonome de Pointe Noire au conseil d'Administration intervenue à l'issue des travaux de l'Assemblée Générale tenue à Malaga (Espagne) en juin 2016, il s'estime honoré par cette distinction pour porter le mandat de Vice-président pour la région Afrique au sein de cette prestigieuse institution internationale. Pour cela, il s'est engagé à poursuivre l'action menée par son prédécesseur, Mr Cyrus NGO'O par la promotion de l'AIVP et de ses activités en particulier, celles qui pointent à l'horizon, à savoir :

Les rencontres Afrique de mars 2018 qui porteront sur les échanges d'expériences internationales pour le développement durable des Villes et Ports d'Afrique que l'Autorité portuaire d'Abidjan se propose d'organiser. La 16^{ème} conférence Mondiale des Villes et Ports qu'abritera l'Administration Portuaire se Québec en juin 2018. Cet événement sera jumelé avec les festivités de la commémoration du trentième anniversaire de l'AIVP.





MINOTERIE DU CONGO S.A.
« MINOCO »

RECRUTEMENT SPECIALISTE ACCESS/VBA

✓ **BESOINS :**

La Minoterie du Congo en sigle MINOCO S.A, recherche dans le cadre d'une mission de consultance, un expert en conception de bases de données, spécialiste en ACCESS /VBA.

✓ **Compétences :**

- Développeur VBA/ACCESS

✓ **Profil exigé :**

- De formation supérieure Bac +4 en informatique de Gestion, acquise dans le profil recherché,
- Bonnes notions d'Anglais,
- Capacité à communiquer à tous les niveaux d'une organisation,
- Rigueur, organisation, autonomie, discrétion et excellent sens relationnel sont les qualités requises pour ce poste.

✓ **Localisation :** Pointe Noire

✓ **Rémunération :** En fonction de l'expérience.

✓ **Lieux de dépôt de candidatures :**

Siège de la Minoterie du Congo, Immeuble Eric Junior, à proximité de la Tour Mayombe.

S.A au capital de 3.200.000.000 XAF Tel. : (242) 22 294-37-07, Fax : (242) 22 294-44-56
Siège social: Port de Pointe-Noire; B.P. 871 ; République du Congo
RCCM: 10-B-1329 ; NIU: M 200511000122084

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino,ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

BUREAU À LOUER

Immeuble AGC-Vie (Assurances générale du Congo-Vie)
Face mémorial Pierre Savorgnan De Brazza
Avenue, Amilcar Cabral-Brazzaville
•Un Hall de 35 m²
•Trois Bureaux de : 17,5m² et 16m²
•Une pièce d'eau et une salle de sanitaire

Contact : Comptabilité AGC-Vie, 3^e étage.

AVIS DE VENTE

Une parcelle de 500m², située proche du bord de la mer à Ngoyo, entrée vers Agricongo à Pointe-Noire
Pour plus de renseignement, contacter Paul de Hysto
Tél: 06 631 12 79

Merci

NÉCROLOGIE



La famille Mombongo a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Emile Mombongo (Sam de Mitt), capitaine des FAC à la retraite, survenu le 14 juillet 2017, à l'hôpital de base de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au n°16 de la rue Loangos (arrêt Mbakas) Poto-Poto. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

La direction de Conseimo-SI-Études annonce à son personnel, aux amis et connaissances, le décès de Charles Bavedila «Maître peintre» survenu le 7 juillet 2017 à l'hôpital Pierre Mobengo à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Moukondo la Blède, derrière la cité de la CIFMC.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIUM

21 juillet 2001- 21 juillet 2017, voici seize (16) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande-sœur Solange Eulalie Moukilango.



La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher. En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo, Itoua et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte Mari_e de Ouenzé le vendredi 21 juillet 2017 à 06 heures du matin.

Maman Solange, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain guideront toujours nos pas.

Que ton âme repose en paix.

SÉCURITÉ NATIONALE

Un nouveau commandement à la tête de la police

Le président de la République a procédé à un vaste remaniement de l'appareil sécuritaire du pays, notamment dans la police, en signant une série d'ordonnances rendues publiques le 17 juillet.

Le commandement de la police nationale vient de changer de visage. C'est ce qui résulte de la série d'ordonnances signées par le chef de l'État, Joseph Kabila, et rendues publiques lundi. La Police nationale congolaise (PNC) a désormais un nouveau chef en la personne du général Amuli Bahigwa qui était jusqu'à sa nomination, chef d'état-major adjoint des Fardc. Il remplace à ce poste le général Charles Bisengi-mana. Mêmement pour la ville-province de Kinshasa qui voit sa sécurité être confiée au général Kasongo Sylvano en remplacement du général Célestin Kanyama. Ce chambardement dans l'appareil sécuritaire de la ville de Kinshasa était prévisible. La dernière suspension qu'avait écopée le général Kanyama pour insubordination et dont on disait ne pas être en odeur de sainteté



Des éléments de la PNC

avec sa hiérarchie était prémonitoire à ce remue-ménage.

Bien plus, le contexte de montée de l'insécurité dans plusieurs villes du pays avec, à la clé, des attaques ciblées des prisons entraînant des évactions massives requerrait une restructuration des

forces de police à tous les niveaux. Devrait-on y voir une sanction du magistrat suprême après les attaques récurrentes dont Kinshasa a fait l'objet ces derniers mois de la part des inciviques dont la dernière en date est celle du grand marché ? Peut-être. En outre, les sanctions infli-

gées au général Kanyama et à d'autres officiels congolais pour entrave au processus électoral, notamment par les États-Unis et l'Union européenne, n'étaient pas de nature à plaider en faveur de son maintien en poste, fait-on observer. L'intéressé a été, à la même occasion, promu

directeur général des écoles et formations de la police.

Le président de la République, Joseph Kabila, a également permuté ou nommé des commandants de police au niveau des provinces de la RDC, notamment dans des provinces instables du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. L'on signale, entre autres, la nomination du général Elvis promu à la tête de la Légion nationale d'intervention. Quant aux officiers de police admis à la retraite après de bons et loyaux services rendus à la nation, l'on peut citer le cas du général Jean-de-Dieu Oleko jusque-là inspecteur général de la police. Pour maints analystes, ce chambardement dans la police au niveau national serait politique et pas du tout étranger à l'épouvantail de soulèvement populaire que brandit déjà l'opposition d'ici décembre. Les nouveaux commissaires de police ont la lourde charge de tempérer les ardeurs des manifestants en usant de tact pour ne pas souiller l'image déjà pas très reluisante des forces de l'ordre réputées répressives.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ

L'idée d'un état d'urgence fait polémique

L'idée des jeunes du PPRD de solliciter des institutions l'application de l'article 144 de la Constitution relatives à l'état d'urgence au regard de l'insécurité, qui prévaut dans certains coins du pays, est très mal vue par l'opposition qui y voit une stratégie du pouvoir pour repousser la tenue des élections.

« État d'urgence ». Le concept est sur toutes les lèvres. Il fait même déjà l'objet d'une vive controverse dans la classe politique quant à l'opportunité de l'instaurer au regard du contexte social délétère actuel caractérisé par le déferlement de la violence dans plusieurs coins du pays. Alors que cette perspective se susurrerait déjà en coulisse dans certains milieux, la Ligue des jeunes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a pris les devants pour dire tout haut ce qui se mijotait dans le sérail présidentiel, à savoir l'idée de décréter un état d'urgence. Le communiqué de cette

structure daté du 15 juillet et signé par son président Patrick Naanga est évocateur quant à l'intérêt porté par le parti présidentiel sur cette question.

Les jeunes du PPRD attendent des institutions de la République la prise des mesures de sécurité qui s'imposent pour faire face aux « attaques sans fondement opérées par des hommes sans scrupule au niveau des provinces du Kasai et de la ville de Kinshasa ». Ils n'excluent pas l'éventualité d'appliquer, s'il le faut, les dispositions de l'article 144 de la Constitution relatives à l'état d'urgence. Patrick Nkanga et ses amis ont mis le couteau dans la plaie en abordant un sujet sensible qui a toujours été évoqué du bout des lèvres. Le vin étant tiré, il faut le boire. Cette sortie médiatique de la Ligue des jeunes du PPRD est assimilée dans certains milieux politiques comme un coup d'essai, juste pour tâter l'opinion sur cette problé-

matique. La récente attaque non revendiquée du Grand marché de Kinshasa ayant coûté la vie à son administratrice aura donc servi de prétexte pour justifier une telle option. « Il y a péril en la demeure. Il faut des mesures extrêmes pour tenter de sauver la République en danger », tel est le crédo aujourd'hui ressassé dans le camp présidentiel.

Déjà, le porte-parole du gouvernement avait, en son temps, donné le ton. Réagissant aux menaces de l'opposition qui envisage d'appliquer l'alinéa 1 de l'article 64 de la Constitution en cas de la non-tenue des élections en décembre 2017 comme prévu dans l'accord de la Saint-Sylvestre, Lambert Mende cité par actualités.cd avait affirmé que le gouvernement était prêt à appliquer l'alinéa 2 du même article. Celui-ci interdit « toute tentative de renversement du régime constitutionnel » l'érigeant en une infraction imprescriptible contre

la nation et l'État. L'on est donc dans un schéma où le gouvernement serait obligé, face aux menaces de l'opposition d'ameuter la rue, de restreindre certaines libertés fondamentales pour remettre le pays dans la bonne direction. D'où, pour le PPRD, l'état d'urgence est la seule alternative pour tenter de sauver ce qui peut l'être. La RDC, à l'instar des pays occidentaux, a besoin de cohésion et de patriotisme pour faire face au terrorisme, entend-on dire.

Une démarche suspectée par l'opposition qui y voit une stratégie pour permettre au régime de restreindre davantage les libertés dans l'objectif d'éloigner les élections. La Jeunesse du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR) réfute, quant à elle, l'idée d'instauration d'un état d'urgence. Ceci d'autant plus que l'insécurité actuelle serait, d'après elle, entretenue en haut-lieu pour donner des arguments

aux chantres de l'état d'urgence qui, somme toute, traduit « l'incapacité totale du gouvernement à sécuriser la population congolaise et ses biens ».

En lieu et place, les jeunes du MPCR exigent la tenue des élections pour décrier la crise actuelle qui procède, selon eux, du maintien de Joseph Kabila à la tête du pays au-delà de son mandat. Olivier Kamitatu, cadre du G7 et porte-parole de Moïse Katumbi, n'y est pas allé par le dos de la cuillère. « En favorisant la violence au cœur de Kinshasa, le régime cherche à imposer l'état d'urgence afin de régler ses comptes en silence la nuit », avait-il tweeté dernièrement. Faut-il, oui ou non, décréter un état d'urgence en RDC ou sur une partie du territoire national au regard de l'insécurité croissante qui la gangrène actuellement ? La controverse est bien loin de se terminer...

Alain Diasso

SANTÉ

Formation des chirurgiens orthopédistes sur la traumatologie

Cette session de renforcement des capacités vise vingt chirurgiens orthopédistes de Kinshasa et du Kongo Central parmi lesquels des chirurgiens militaires et ceux de la médecine de catastrophe.

Une vingtaine des chirurgiens orthopédistes congolais de Kinshasa et du Kongo Central suivent, à partir du 18 juillet, une formation traumatologie. Cette formation assurée par les experts de Zimmer Biomet/Région Sadc se passe au Centre supérieur militaire (CSM) situé dans la commune de Ngaliema.

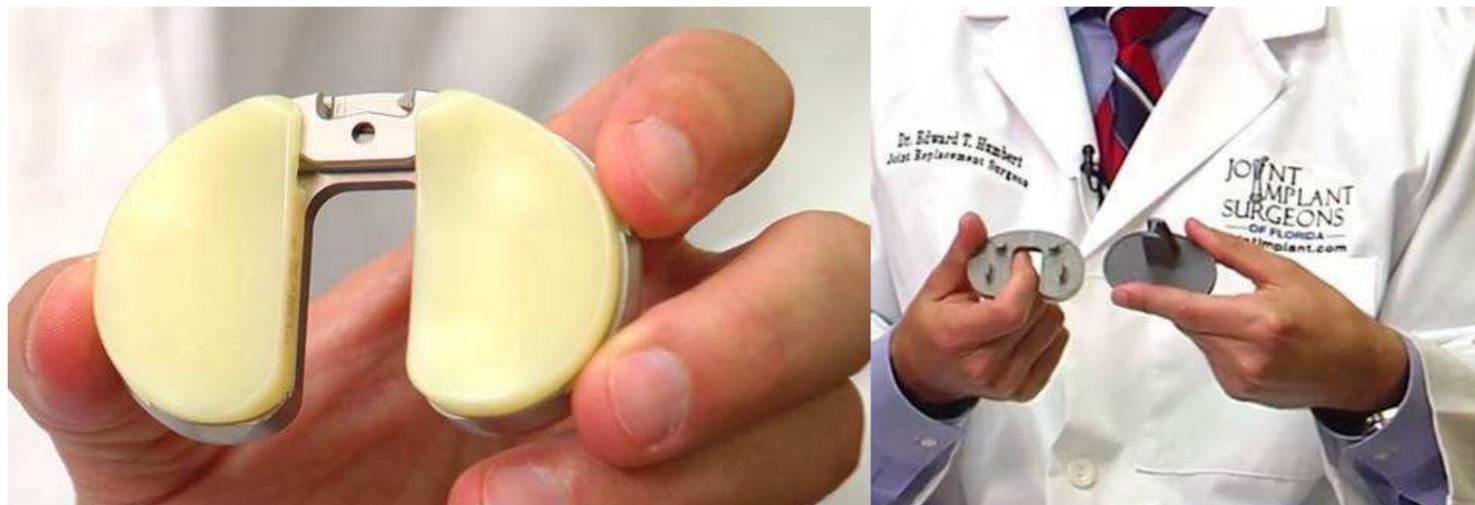
Dans le nombre des apprenants, il y a notamment les chirurgiens militaires et ceux de la médecine de catastrophe. Le choix de ce lieu où se passe la formation, le CSM, est motivé par le fait que la plupart des affections orthopédiques touchent des blessés de guerre, ainsi que les accidentés de la voie publique.

La formation prévoit deux volets dont une partie théorique, avec des ateliers de deux jours, ainsi que la partie pratique, avec des interventions sur des cas dont le site choisi est l'hôpital militaire du Camp Lieutenant colonel Kokolo.

Un soutien du gouvernement

La Traumatologie, rappelle-t-on, est une branche de la chirurgie qui s'occupe des lésions traumatiques. Il s'agit des fractures, luxations et entorses.

Compte tenu de l'importance de cette spécialité de la chirurgie pour la santé,



Des implants de la traumatologie photo Zimmer Biomet

l'organisateur de cette formation, Zimmer, souhaite avoir l'appui du gouvernement congolais et des organismes internationaux pour améliorer, ensemble, la qualité des soins de la population congolaise en matière des affections traumatologiques et orthopédiques. Le coordonnateur de Zimmer Biomet-RDC, le Dr Toussaint Bononoko, soulignant l'importance de cette

formation, a émis le souhait de voir renforcer les capacités des chirurgiens. Et il veut que de telles formations soient aussi organisées dans d'autres domaines ou branches de la médecine. Les participants à cette formation ont plaidé pour que les prix des implants soient abordables afin de permettre l'accès à ces soins à tous les accidentés.

Il est noté que les premiers

fabricants de dispositifs médicaux, Zimmer et Biomet, se sont réunis pour offrir des dispositifs médicaux orthopédiques novateurs. Ces innovations de Zimmer Biomet sont utilisées pour traiter les troubles ou les blessures, des os, des articulations, et pour renforcer les tissus mous. Aux côtés des professionnels de la santé, Zimmer Biomet se donne la vocation d'aider

des millions de personnes à accéder à une vie meilleure. Dans sa vision des résultats exceptionnels, cette société a pris l'engagement de « voir au-delà de ce qui est possible maintenant et de découvrir ce qui sera possible demain, afin d'aider les professionnels de la santé et leurs patients à évoluer vers le niveau supérieur ».

Lucien Dianzenza

MINES

La société TFM dément la mort de deux employés dans un incendie

Tenke Fungurume Mining (TFM), une des plus grandes sociétés minières privées du sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), a démenti lundi qu'un incendie dans l'une de ses installations a fait deux morts la semaine dernière.

«Le 15 juillet 2017, Tenke Fungurume Mining S.A., opérant dans la province du Lualaba en République démocratique du Congo, a subi un court-circuit électrique dans le transformateur (...), entraînant un incendie localisé, qui a rapidement été maîtrisé», selon un communiqué de la société. «Deux employés de TFM ont été légèrement blessés à la suite de cet incident et ont immédiatement reçu les soins médicaux



Le siège de Tenke Fungurume Mining (TFM)

appropriés», poursuit le texte. Le communiqué réagissait à des informations de presse affirmant que deux agents de la société minière avait péri dans

l'incendie d'un transformateur samedi dernier. «TFM ne présage pas que cet incident puisse avoir un impact significatif sur sa production

de cuivre ou de cobalt pour le trimestre ou l'année en cours», dit encore le communiqué qui prévoit «une reprise normale des opérations à bref

délai». TFM, dont les activités se situent dans la province du Lualaba, issue du démembrement de l'ex-Katanga, a produit 215.000 tonnes de cuivre en 2016 et 16.000 tonnes de cobalt. Son capital est passé en majorité sous le contrôle des firmes chinoises mais la société d'État congolaise Gécamines (Général des carrières et des mines) y conserve près de 20% du capital. La RDC était le cinquième producteur de cuivre au monde en 2015 et premier producteur mondial de cobalt. Quoique le pays ait des richesses naturelles, près de 90% de ses 71 millions d'habitants vivent dans une extrême pauvreté.

AFP

EST DE LA RDC

Deux prêtres enlevés par des miliciens

Deux prêtres du diocèse de Beni-Butembo ont été enlevés dans la nuit de dimanche à lundi par des miliciens non encore identifiés dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris des sources concordantes.

«Le curé Charles Kipasa et le vicaire Jean-Pierre Akili de la paroisse Marie reine des Anges de Bunyuka ont été enlevés dans la nuit de dimanche à lundi par des Mai-Mai qui les ont conduits vers le graben (les montagnes). Ils ont emporté aussi deux véhicules et deux motos», a déclaré à l'AFP Mgr Paluku Sikuli, évêque de Beni-Butembo dans le nord du Nord-Kivu. «Je confirme l'enlèvement de deux prêtres de la paroisse catholique de Bunyuka par des personnes armées inconnues. Nos services de défense et de sécurité sont à pied d'œuvre pour les retrouver», a déclaré pour sa part à l'AFP Amisi Kalonda, l'administrateur du territoire de Béni, ajoutant que «Les ravisseurs ont abandonné les deux véhicules qui les transportaient». Les enlèvements sont courant dans cette partie de la RDC où des conflits intercommunautaires entre Nande, Hunde d'une part et les Hutu



Mgr Paluku Sikuli

d'autre part sont courants. Les deux prêtres enlevés sont de l'ethnie Nande. En 2012, dans ce territoire du Nord-Kivu, trois prêtres assumés ont été enlevés près de Beni par de présumés rebelles musulmans ougandais de l'Alliance des Forces démocratiques (ADF). Depuis, on est sans nouvelles d'eux. Les Hutu rwandophones sont considérés comme des étrangers par les communautés se considérant comme «autochtones», comme les Nande, les Hunde ou les Kobo, majoritaires dans la région du Nord-Kivu, d'où des rivalités ancestrales autour des terres et des richesses. Les

Mai-Mai sont des groupes d'autodéfense constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais ou rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. L'est de la RDC, riche en minerais précieux, est une région instable depuis vingt ans. Plusieurs dizaines de groupes armés locaux et étrangers y commettent de graves exactions contre les civils (tueries, viols, enlèvements, etc) pour des raisons ethniques, foncières ou économiques.

AFP

MINES

Kibali Gold a investi plus de deux milliards de dollars

La haute direction de la société minière a apporté des précisions sur cet investissement massif auprès du Premier ministre, Bruno Tshibala, lors d'échanges autour de son rapport trimestriel d'activités. Comme de tradition, Kibali rencontre les officiels congolais pour faire le point sur sa situation actuelle et surtout dégager les perspectives d'avenir.

Mark Bristow, président directeur général de Kibali Gold, a réaffirmé la vision sur le long terme de sa société en RDC. Avec la volatilité actuelle des cours mondiaux, la stratégie des managers de Kibali semble écarter d'office des visions à court terme. Par ailleurs, il est difficile d'éluider un autre grand problème : la révision en cours du Code minier. Pour la direction générale de Kibali Gold, il est important de privilégier le dialogue sur des faits concrets relatifs aux activités minières dans le pays. L'erreur, selon elle, est de se lancer à un exercice de spéculation qui ne permettra pas de résoudre durablement les problèmes qui se posent dans le secteur minier. En tant qu'opérateur minier, la société Kibali est prête à des discussions avec l'autorité. Elle se dit à juste titre partenaire de l'État

congolais dans les efforts de transformation du nord-est du pays en un véritable pool de développement.

En dépit du ralentissement des activités minières, la société Kibali Gold a insisté sur l'important investissement réalisé en RDC. En chiffres, nous le disions en titre, il représente 2,2 milliards de dollars injectés dans l'économie nationale. Une partie de cet argent a profité à de nombreuses entreprises locales avec lesquelles Kibali Gold a l'habitude de travailler. Le projet est passé par des moments difficiles mais il a pris une nouvelle allure depuis huit ans, avec le démarrage de la phase de développement. D'ici à la fin de l'année 2017, l'investissement arrivera quasiment à son terme. Dès lors, le projet pourra entrer dans sa phase fonctionnelle. Un effort pour le début de l'exploitation, avec l'utilisation d'une technologie suffisamment avancée. « Nous avons automatisé plusieurs machines, particulièrement les bennes. Cela sera l'avant-dernière étape de l'accomplissement de notre projet ». Par ailleurs, Kibali compte mettre en œuvre dès 2018 sa troisième centrale hydroélectrique.

Laurent Essolomwa

53^e COUPE DU CONGO

Maniema Union bat Lupopo en finale à Kindu

L'AS Maniema Union a remporté, le 15 juillet, au stade Joseph-Kabila-Kabange de Kindu dans la province du Maniema la 53^e édition de la Coupe du Congo de football.

Dans son stade de Kindu, le club local a battu en finale le FC Saint-Éloi Lupopo aux tirs au but (4-1). À l'issue du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité d'un but partout. Évoluant à domicile, Maniema Union ouvrait la marque à la 17^e minute sur penalty violemment contesté par les supporters de Lupopo, mais transformé par Likwela. L'arbitre Lopembe Tangi de la Ligue de la province orientale a même été obligé d'arrêter la partie pendant 25 minutes, et la police est intervenue pour rétablir l'ordre.

Les Cheminots de Lubumbashi sont revenus au score à la 74^e minute avec l'égalisation d'Ekole. C'est la loterie des tirs au but qui a permis à Maniema Union de remporter son deuxième trophée dans cette compétition nationale de football après le

succès de 2007, soit dix ans plus tôt. Entraîné par Buchiri Birindwa, le club tuteuré par le général Amisi Kumba Tango Four succède ainsi au FC Renaissance du Congo,

a été sévèrement sanctionné par la Fédération congolaise de football association (Fécifa) à la suite des troubles perpétrés par ses supporters pendant et après le match.

bashi des pratiques occultes, des jets de projectiles, la destruction méchante des grilles du stade, des slogans obscènes envers les officiels. Le secrétaire sportif du FC

suspendu pour trois mois, avec paiement d'une amende de 100 dollars américains.

Le comité d'organisation de la Coupe du Congo, édition 2017, a également infligé une amende cumulée de 1 530 dollars américains au FC Lupopo. «Nous avons décidé de condamner le FC Lupopo à la réparation des préjudices matériels causés au stade, après évaluation et transmission du devis estimatif à la Fécifa par le gestionnaire du stade Joseph Kabila», a indiqué le communiqué publié à cet effet. FC Lupopo devra réparer les préjudices causés avant le démarrage de la prochaine saison sportive. De l'autre côté, Pour sa part, le directeur technique de Maniema Union, Popaul Sham, est suspendu pour trois mois, assortie d'une amende de 100 USD pour violation répétée de la zone neutre et de la surface technique du FC Lupopo. Le vainqueur de la Coupe du Congo devra, par ailleurs, payer une amende cumulée de 900 USD.

Martin Enyimo



AS Maniema Union, vainqueur de la Coupe du Congo de football 2017

vainqueur en 2016, et disputera la Coupe de la Confédération de la CAF en 2018.

Les sanctions...

Quant au FC Lupopo, le club

Lupopo interdit de participer à la Coupe du Congo pendant cinq ans. Le comité d'organisation de la 53^e Coupe du Congo de football reproche au team bleu et or de Lubum-

Lupopo, Donat Mulongoy, a écopé d'une sanction de 24 mois, assortie d'une amende de 100 dollars américains. Le médecin des Cheminots, Mbey Mukaz, est quant à lui

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

« Comment votez ? »
n'a pas préoccupé
les candidats

Très tôt le matin dans l'un des quartiers de Pointe-Noire, un groupe de jeunes discutait sur la question « Comment votez ? » qui n'a pas totalement intéressé les candidats à ces élections lors des campagnes du 1er tour.

Quelques jeunes du groupe ont affirmé que certains candidats ne vont que s'en prendre à eux-mêmes s'ils n'arrivaient pas à totaliser le nombre de voix qu'il faudrait pour être déclaré soit élu soit en ballottage favorable. « Au lieu de s'arrêter qu'à la distribution des tee-shirts, les candidats devraient aussi parler à leurs potentiels électeurs, le mécanisme du vote. Car lorsqu'on interroge certaines mamans quelque peu semi-analphabètes, elles répondent qu'elles ont pointé leur index sur les bulletins de deux ou trois candidats pour les législatives ou elles ont pointé pour les deux listes en ce qui concerne les locales. Car, pour elles, ce sont les faces des gens qu'elles connaissent bien », ont déclaré certaines femmes à ces jeunes qui ont engagé cette discussion.

Or, il est clair qu'en procédant ainsi, ces mamans n'ont réalisé aucun choix, donc le résultat est un vote nul. Cette question soulève la problématique des mé-

canismes des campagnes. Les carnivals sur des artères de la circonscription, les meetings sur les places publiques ou en salle et les descentes dans des quartiers populaires pour des campagnes de proximité devraient être soutenus par des explications sur la manière de voter aux jeunes qui votent pour la première fois et aux vieilles mamans analphabètes, surtout qu'il s'agit des élections couplées qui sont une première expérience en République du Congo. « On espère que pour des candidats qui iront au deuxième tour, cette faille sera vite corrigée, car voter nécessite aussi une certaine manière de faire que les candidats en lice ont intérêt à bien expliquer aux électeurs. Toute personne en âge de voter n'est pas forcément une habituée des scrutins. Certains électeurs déclarent qu'ils ont seulement posé leur index sur les listes des futurs conseillers, ignorant les cases des bulletins des candidats à la députation », a fait comprendre aux autres un jeune de ce groupe. Notons que les candidats aux différents scrutins auront désormais intérêt à prendre en compte la question « Comment votez ? » au lieu de ne s'arrêter qu'à « Pour qui votez ? »

Faustin Akono

FESTIVAL « RACONTE-ART »

Le conteur Jorus Mabilia
prestera en Kabylie

Le conteur Jorus Mabilia crédit photo «Adiac»

La 14e édition du festival international de contes et d'art de rue «Raconte-art» aura lieu du 24 au 31 juillet dans le village d'At Ouabane (commune d'Akbil), région de Kabylie en Algérie.

Ce festival qui se tient chaque année dans un des villages en Kabylie réunit des artistes venus d'Algérie et de l'étranger. Le Congo sera représenté à cette édition

par le conteur Jorus Mabilia. Cette année, c'est sur le thème « Le développement local durable », avec comme slogan Akken abrid yiwén ur titettu (Pour que nul n'oublie le chemin), que se tient ces retrouvailles de la parole vagabonde. Les pièces de théâtre, des galas et des ateliers de chants artistiques, des conférences-débat, etc. sont également au programme et feront le bonheur du

public kabyle. Le festival «Raconte-arts» qui se déroule sur les montagnes de Kabylie est le plus important festival d'arts de rue du pays. Organisé l'année dernière dans le petit village de Souamaâ, à plus d'une heure de route de Tizi-Ouzou, il a rassemblé plusieurs milliers de participants et des artistes venus d'Europe et d'Afrique.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



7E ART

« À la Recherche du vinyle d'ébène » projeté en avant première au Cameroun

À la faveur du festival de cinéma Écrans noirs qui a lieu du 15 au 23 juillet à Yaoundé et Douala au Cameroun, le film documentaire « À la découverte du vinyle d'ébène » du Congolais Rufin Mbou Mikima a été projeté pour la première fois, le 17 juillet, à la Fondation Tandeng Muna de Yaoundé.

Ce film est l'histoire d'Aidan Craik, disquaire au Havre qui est à la recherche de vieux vinyles de musique africaine pour sa boutique. C'est une révisitation des voix populaires sous fond de rumba qui ont bercé son enfance que le réalisateur met sous les feux des projecteurs. C'est aussi une évocation de l'histoire contemporaine très mouvementée du Congo qui s'imbrique avec sa musique.

Une deuxième projection du film est prévue pour le 19 juillet à l'Institut Goethe de Yaoundé. « À la découverte du vinyle d'ébène », qui représente le Congo à la 21^e édition du festival Écrans noirs sélectionné dans la catégorie film documentaire Afrique centrale, est en compétition avec d'autres films tels que « Kimpa Vita, la mère de la Révolution africaine » de Ne Kunda Nlaba (Angola-RDC). Écrans noirs est un festival de cinéma lancé en 1997 par le réalisateur camerounais Bassek Ba Kobhio. Organisé par l'association « Écrans noirs », ce festival qui fête ses 20 ans cette année a comme objectif la diffusion des créations cinématographiques de six pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, RCA, Tchad). Le festival se veut aussi être un espace de réflexion sur le cinéma et il organise des colloques rassemblant des professionnels, qui débattent sur des thèmes concernant les conditions d'exercice et l'évolution de cet art sur le continent africain. Les organisateurs du festival proposent, par ailleurs, des résidences d'écriture pour les scénaristes.

Hervé Brice Mampouya



FOOTBALL FÉMININ

La Coupe du Congo démarre vendredi

La compétition commence le 21 juillet avec au menu trois rencontres qui mettront aux prises, respectivement au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, Espérance Mouchanga au Football club féminin La Source et AC Colombe/Renaissance pendant qu'au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AC Léopards affrontera les Rayons du Soleil.

La Coupe du Congo de football féminin édition 2017 regroupe six équipes dont quatre de Brazzaville, à savoir AC Colombe, vice-vainqueur de la précédente édition, Esperance Mouchanga, Renaissance et le Football Club la Source ainsi que les deux équipes de Pointe-Noire, notamment AC Léopards, détenteur du titre, et les Rayons du Soleil. D'après le calendrier publié par la Fédération congolaise de football (Féco-foot), les dames débiteront la compétition vendredi directement à l'étape des quarts de finale à l'élimination directe. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Espérance Mouchanga sera face à la Source et l'AC Colombe en découdra avec Renaissance. À Pointe-Noire, l'unique rencontre de ces quarts de finale mettra aux prises AC Léopards de Dolisie à l'équipe du Centre de formation de football, Rayons du Soleil.

Les trois gagnants des dites rencontres se qualifieront directement en demi-finale, alors que le perdant du match de Pointe-Noire affrontera



AC Léopards pendant l'entraînement «Adiac»



Les Rayons du Soleil «Adiac»

le meilleur perdant des rencontres de Brazzaville et à l'issue de cette rencontre la

meilleure équipe complètera la liste des demi-finalistes de la Coupe du Congo de foot-

ball féminin. En rapport avec les préparatifs de cette compétition à Pointe-Noire, l'AC

Léopards vainqueur des cinq dernières éditions de la Coupe du Congo, depuis 2012 sans partage, a retrouvé son terrain d'entraînement il y a deux semaines.

Mais par la qualité de ses joueurs, cette équipe part avec les faveurs des pronostics. Son président Djim Oumar et le staff technique gardent la tête haute pour une sixième consécration de leur équipe.

Rayons du Soleil entend briser le mythe

À l'opposé du terrain d'entraînement de l'AC Léopards, son concurrent Rayons du Soleil qui tire les leçons de sa première expérience est sur le terrain depuis près de trois mois et entend cette fois-ci briser le mythe face à l'AC Léopards qu'il promet vaincre sur le terrain au Complexe sportif de Pointe-Noire. Seule l'issue du match nous en dira plus. « Nous ne participerons pas à la Coupe du Congo cette année comme un simple figurant mais pour briguer un podium. Pour ce faire, nous devons commencer par une victoire face à l'AC Léopards ce vendredi au Complexe sportif de Pointe-Noire. Nous sommes sur le terrain depuis trois mois pour préparer les différentes échéances qui vont se présenter », a indiqué Andoche Miouassala le président de cette équipe. Soulignons que des nouvelles recrues sont signalées dans les deux équipes en attendant l'officialisation des contrats.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Parfait Young en concert « jazz » à l'IFC ce 19 juillet

Après ses brillantes prestations à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire et à Kasdal house toujours dans la même ville, l'artiste musicien congolais Parfait Young va donner un concert Jazz à la Cafet de l'IFC de Brazzaville, le 19 juillet

Le polyvalent Parfait Young dit être prêt à égayé le public à l'IFC. « Dans le cadre de la programmation de l'IFC de Brazzaville, j'ai été contacté pour que je puisse prêter là-bas. Cette fois-ci, ça sera de la musique Jazz. Il n'y a pas de souci à cela, car je fais la musique de variétés. Cela veut dire que je touche un peu partout, donc, les sonorités de Jazz, je les emploie dans mes répertoires », a déclaré l'artiste à la veille de son concert.

À Pointe-Noire où il a séjourné tout récemment, l'artiste a été invité à la troisième édition du festival « Pointe-Noire en scène » organisé par Lionel Kombo. Alors que bien auparavant, il a presté dans la même ville ; une production signée « Promius », un label qui soutient l'artiste.

« Je suis allé deux fois à Pointe-Noire pour des prestations. Pour la première fois c'est mon Label Promius qui avait produit le concert au restaurant Kasdal



Parfait Young lors de son concert à Pointe-Noire (DR)

house. C'est de là que mon manager Dis-Styxe a décroché un

contrat de production scénique à la troisième édition du festival

prestation, l'équipe dirigeante de l'IFC Pointe-Noire n'a pas pu

étancher sa soif », a déclaré l'artiste.

À l'occasion de ce festival, Parfait Young a eu à donner deux prestations, l'une dans la grande salle de l'IFC de Pointe-Noire et l'autre au restaurant La Perla. Le répertoire était riche avec des chansons comme : Ngai na ye ; Sans tâche ; Pas un autre père ; Salela tango ; ... Akawè.

« Akawè » est une chanson inédite qui sera dévoilée bientôt. Une tournée sera organisée pour accompagner ce produit. Déjà, après le concert de l'IFC, Parfait Young se produira de nouveau à Pointe-Noire grâce au label Promius. L'artiste pourra se produire en Afrique de l'Ouest au mois de septembre prochain. Une occasion de faire la promotion de « Akawè ».

Par ailleurs, l'artiste invite les Congolais à le soutenir. « Je suis Congolais et je fais de la musique pour l'honneur du Congo et non pour Parfait Young ou pour mon label Promius. D'où, je pense que tout Congolais a le droit de me soutenir. »

Bruno Okokana

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

La Redtv nominée pour de multiples prix aux Nea Awards 2017

La chaîne panafricaine en ligne, Redtv, a capté l'attention de l'industrie du divertissement Nigérian Entertainment Awards (NEA) en étant nominée dans plusieurs catégories, dans ce prestigieux prix. La cérémonie aura lieu le 3 septembre 2017 à New York aux États-Unis.

Soutenue par United Bank for Africa, la chaîne de style de vie (Redtv) qui est à sa deuxième année d'existence, a surpris l'industrie cinématographique nigérienne en devenant très rapidement une chaîne favorite avec des émissions à succès instantané comme : Inspector K

: Our best friend's wedding ; Sauce ; Boutique hôtel ; et Here & Now. La chaîne a réussi à se hisser rapidement au sommet en se concentrant sur la production de contenus de haute qualité et en travaillant avec certains des meilleurs esprits de l'industrie. Elle a été

nominée pour la meilleure émission télé, le meilleur présentateur télé (Style de vie) et pour deux catégories de meilleure chaîne.

Selon sa productrice en chef, Bola Atta, Redtv s'engage avec les meilleurs esprits dès le début, afin d'offrir au public la meilleure qualité possible. « Nous nous efforçons d'obtenir l'excellence dans tous les domaines de production et cela a été efficace pour nous. Le contenu de Redtv est diversifié, moderne et polyvalent, mais aussi distinguable. Je suis très heureux que nos efforts soient reconnus comme en témoignent les multiples nominations au NEA que nous venons de recevoir », a-t-elle déclaré.

Cependant, le producteur en chef des prix NEA, Tope Esan, a montré son enthousiasme. « Je suis très enthousiaste à propos des prix de cette année, en particulier avec la diversification de nos catégories. Le rôle principal d'Afrosoca et de la diaspora dans les catégories télé ne sont que quelques-unes des mesures que nous prenons pour reconnaître la musique à inspiration africaine et les succès des Africains sur les écrans à travers le monde. »

B.O k.



VOLLEYBALL/BRAZZAVILLE

Le championnat départemental reprend le 23 juillet

La phase retour de la compétition, qui permettra de connaître les qualifiés au championnat national, débutera le dimanche prochain au gymnase Henri-Elendé, selon le président de la ligue de Brazzaville de volleyball, André Balemvouka. Le calendrier de cette phase retour sera publié bien avant le coup d'envoi de la compétition. Les équipes engagées sont déjà à pied d'œuvre pour ne pas faire piètre figure lors de cette phase décisive car les meilleurs de chaque version et catégorie obtiendront leur ticket

pour le tournoi national de la discipline qui aura lieu en septembre prochain à Brazzaville.

Selon le président de la ligue de Brazzaville de volleyball, au niveau du gymnase un travail technique reste à faire. Celui-ci consiste à tracer le terrain de sorte que l'aire de jeu corresponde aux normes requises pour le volleyball. En rappel, lors de la phase aller du championnat départemental, Inter club a occupé la première place en seniors hommes. L'équipe féminine de la direction générale de la sécurité

présidentielle a terminé la mi-saison départementale sur la première marche, en seniors dames. Par ailleurs, Renaissance de Mpila a fait le plein chez les cadets. Dans les deux versions de ladite catégorie en effet, l'équipe est arrivée en tête. Dans la catégorie junior, c'est le club Espoir qui a dominé. Des performances qui restent à confirmer lors de cette phase retour. Au cas contraire, ceux qui sont en position inconfortable déjoueront les pronostics pour se faire une place de choix.

Rominique Nerplat Makaya

DEMI-FINALE DE LA COUPE DU CONGO

Cara a déjà un pied en finale

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), qui recevait le 18 juillet au stade Alphonse-Mas-samba-Débat Tongo football club, s'est imposé sur un score conséquent (2-0) en demi-finale aller de la coupe nationale.

Les Aiglons ont plié le match à la première mi-temps. Dès le premier quart d'heure Jason Boukanga transforme le penalty provoqué par Erick Kanda. Dans les minutes qui suivaient tout était devenu facile pour eux. Boukanga bien lancé, échoue de très près face au gardien de Tongo FC, Mougala Ikounga. Il fait un geste parfait mais sa tentative de lob ne trouve pas le cadre. A force de pousser, Cara va faire le break à la 22e minute. Junior Loussoukou après une longue touche ajusté le gardien de Tongo. En seconde mi-temps, Cara a mul-



Junior Loussoukou a donné un très bon avantage à Cara/Adiac

tiplié les maladrances devant les buts. Tongo Fc a eu la balle de réduction à la 86e minute. Mais Chansel Massa a sorti un arrêt réflexe sur la frappe de Jeremie Mbouyi.

Au stade Denis-Sassou N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards et Patro-

nage Sainte-Anne ont fait jeu égal (0-0). La manche retour, prévue le 5 août à Brazzaville, s'annonce très décisive pour le tenant du titre et aussi pour Patronage. Les deux équipes, rappelons-le, joueront sous pression.

James Golden Eloué